

ECOLE ELEMENTAIRE D'ARVERT
DOCUMENT DE SYNTHESE DU PROTOCOLE SANITAIRE
à destination des familles

Le protocole sanitaire repose sur 5 principes généraux :

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrière
- La limitation du brassage des élèves
- L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels
- La formation, l'information, la communication.

Il est donc essentiel que chacun comprenne que TOUT va changer lors de la réouverture de l'école.

Préalable :

- **Les parents jouent un rôle essentiel et ont un rôle actif dans le respect des gestes barrière.**
 - Ils s'engagent notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19. Il conviendra alors de prévenir l'école de l'absence de l'enfant.
 - Ils s'engagent également à prendre la température de leur enfant tous les matins avant de les conduire à l'école. Celle-ci doit être inférieure à 37.8° pour que l'enfant puisse venir à l'école.
 - D'autre part, au retour de l'école, il est conseillé de doucher les enfants. Les vêtements des enfants doivent être changés chaque jour.
- **La règle de la distanciation physique d'au moins 1 mètre doit être respectée dans tous les contextes et tous les espaces** (arrivée et abords de l'école, récréation, couloirs, préau, restauration scolaire, sanitaires, salle de classe, accueil périscolaire, etc...)
- **Les gestes barrière doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde.**



- **Le lavage des mains est essentiel** : savon, essuie-main en papier jetable. **Le lavage des mains doit être réalisé**, à minima : avant d'arriver à l'école (donc avant de partir) ; avant d'entrer en classe ; avant et après chaque repas ; avant et après le passage aux toilettes ; après avoir éternué, s'être mouché, avoir toussé ; après avoir manipulé des objets possiblement contaminés ; avant de partir de l'école et le soir en rentrant chez soi.

La participation des parents à la systématisation de ces règles est primordiale.

- **Le port d'un masque « grand public »** est obligatoire pour le personnel adulte dans toutes les situations où les règles de la distanciation sociale risquent de ne pas être respectées. Il est recommandé dans toutes les autres situations. Le Ministère de l'Education Nationale en mettra à

disposition pour les personnes en contact direct avec les élèves, dès le 11 mai, à raison de 2 masques par jour de présence dans l'école.

- **La ventilation des classes et autres locaux** : l'aération devient un geste systématique et doit durer au moins 10 minutes à chaque fois : avant l'entrée en classe, pendant les récréations, la pause méridienne et l'entretien des locaux.
- **Limiter au maximum le brassage des élèves** : la stabilité des classes est une stratégie visant à réduire le brassage des élèves. Les enseignants ont donc défini en amont l'organisation de la journée de classe, des activités proposées. L'objectif étant de limiter au maximum les croisements d'élèves entre les classes.
- **Les récréations** seront organisées par groupes de classes à des moments distincts. En cas de difficulté d'organisation ou d'intempéries, elles pourraient être remplacées par des temps de pause en classe.
- **L'arrivée et le départ de l'établissement** : la mise en place se déroulera de façon échelonnée dans un temps prédéterminé en fonction du nombre de classes et d'élèves. Les familles en seront informées en temps utile. Il n'y aura pas d'entrée ni de sortie par le portail de l'école maternelle. Les grands frères ou sœurs sortiront par leur accès attitré.
- **Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels** : cette tâche incombe à la mairie. **Les préconisations** : nettoyage et désinfection des sols, tables et chaises au minimum une fois par jour pour tous les espaces utilisés ou de passage. Nettoyage et désinfection plusieurs fois par jour des sanitaires, points de contact (poignée de portes, fenêtres, interrupteurs...). La mairie veillera à l'approvisionnement régulier en savons, essuie-mains.
- **Restauration à la cantine**, l'organisation devra tenir compte des gestes barrière et de la distanciation physique.
La pause méridienne durera 1h30 comprenant le repas et un moment de détente organisé selon 4 services échelonnés.
- **Les familles seront régulièrement informées** de la situation de l'établissement par les moyens habituels (panneau d'affichage, mails, ...)
- **En cas d'apparition de symptômes chez un élève**, l'enfant sera isolé dans une pièce dédiée, les parents seront appelés pour venir le chercher. L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

En cas de test positif, les services académiques seront informés et se rapprocheront sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement. La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.

Numéros utiles (numéro vert) : ouvert 24 h/24 et 7 jours/7 : 0 800 130 000

CONCRETEMENT, à l'école élémentaire

ACCUEIL ECOLE

Pour cette reprise particulière, pensez à expliquer à votre enfant que ce sera différent : nous ne pourrons plus échanger avec vous de la même manière. Il devra bien respecter les gestes barrière en permanence.

1. L'accueil des élèves EN CLASSE

- Les enfants seront accueillis par groupe de 15 maximum sur toute la semaine (le nombre d'enfants inscrits permet un accueil à temps complet)
- Les enfants sont répartis en 7 groupes :
 - Mme Bigot : 11 CP inscrits y compris ceux de Mme Moreau
 - Mme Moreau : 6 CE1 inscrits
 - Mme Denis/M. Sausseau : 10 CE1 inscrits
 - Mme Pasquet : 7 CE2 inscrits + 1 CE2 inscrits de Mme Denis + 3 CE2 inscrits de Mme Papillon
 - Mme Papillon : 7 CM1 inscrits
 - Mme Fouchier : 4 CM1 inscrits + 5 CM2 inscrits
 - Mme Pain : 11 CM2 inscrits
- Entrées et sorties de l'école par la rue des Tilleuls, la rue des Pierrières et la rue des écoles.
- Chaque groupe-classe aura un accès et un horaire spécifique. Chaque enseignante vous donnera ces précisions d'horaires et d'accès.
- Accès direct en classe après lavage des mains.

2- Les classes vont être aménagées de façon à respecter la distanciation physique d'au moins 1 mètre.

Respect des gestes barrière.

- Classes réaménagées pour 15 enfants maximum avec les règles de sécurité : tables, chaises, matériel scolaire individuels
- Chaque enfant devra avoir **tout** son matériel nécessaire habituel + 1 gourde, des mouchoirs et 1 petit sac poubelle individuel (pour les mouchoirs sales, taille de crayon...) qui sera jeté le soir après la classe
- L'enseignement sera différent : pas ou peu de manipulation, aucun travail de groupe, distance de 1 mètre respectée : pas ou peu de correction sur les supports des élèves.
- Les enfants n'utiliseront plus le porte-manteau : ils mettront leurs vêtements sur leur dossier de chaise.
- Le mobilier et matériel non nécessaires seront neutralisés ainsi que les bibliothèques de classe.
- Port du masque et (ou) de visière pour les enseignantes et personnels non enseignants.
- Port de visières (fournies par la municipalité et nettoyées chaque jour les agents municipaux) pour les élèves
- Aération des salles de classes systématique et régulière.

3- La circulation dans l'école : une très grande vigilance sera accordée à la circulation des enfants au sein de la classe, dans le couloir et dans les espaces communs de façon à limiter les croisements.

4- Personnes extérieures à l'école : Toute personne qui serait dans l'obligation de rentrer dans les locaux devra avoir un masque et du gel hydroalcoolique.

5- Les récréations :

- Les temps de récréation seront aménagés : voir emploi du temps fourni par chaque enseignante.
- **Les jeux de ballons et de contact seront interdits tout comme l'utilisation de matériel manipulable par tous.**
- Chaque enfant pourra amener un petit jouet de la maison pour s'amuser seul pendant la récréation ainsi qu'1 ou 2 livres.

ACCUEIL PERISCOLAIRE

1. L'accueil des élèves EN GARDERIE

- lieu d'accueil : gymnase, dans une salle à l'étage selon les horaires habituels
- interphone à l'entrée pour indiquer votre arrivée : un agent vient prendre en charge votre enfant. Vous ne pourrez pas entrer.
- pour le matin : **Dernier accueil à 8h30-**
- reprise de votre enfant : **à partir de 17h15**

2. La restauration

- 4 services
- 2 groupes classes déjeuneront aux mêmes horaires (capacité d'accueil du restaurant scolaire : 36 places)
- horaires des repas indiqué dans l'emploi du temps fourni par chaque enseignante

3. La pause méridienne

- la cour de récréation est partagée en plusieurs zones : chaque groupe sera dans une zone
- les groupes seront dans la cour à des horaires différents puisque les sorties et les entrées de classe sont décalées

L'équipe enseignante

A RENVoyer PAR MAIL à L'ENSEIGNANTE DE LA CLASSE :

Mr , Mme, parents de l'élèveattestent avoir pris connaissance du présent document et s'engagent à en respecter les principes.

Signature(s) :

date :